

## Assemblée générale du 29 décembre 2025

### Procès-verbal

Lieu : Restaurant Woodland – Ayent

<u>Présents</u> :	99 personnes dont 5 membres du Comité /296 membres de l'ASPA au 22 décembre 2025. <b>Au niveau des voix, le Comité ne votant pas, il y aura 93 voix.</b>
<u>Procurations, cause d'absence</u> :	5 personnes
<u>Absences excusées</u> :	> 10 personnes

L'assemblée générale a été convoquée par mail le 1<sup>er</sup> décembre, respectant le délai statutaire de 20 jours, un rappel a été fait le 16 décembre. L'assemblée peut se réunir valablement. Les documents suivants vous ont déjà été adressés:

- Ordre du jour de la séance du 29 décembre 2025 ;
- Rapport du Président ;
- PV de l'Assemblée générale du 27 décembre 2024
- Rapport du trésorier sur l'exercice 2024-2025
- Comptes 2024-2025
- Bilan au 30 septembre 2025
- Budget 2025-2026
- Rapport des contrôleurs

A 17h10, le Président Daniel Gallay (DG) ouvre la séance. Il se réjouit de la forte affluence dont 88 resteront au repas. Il rappelle la soirée dansante qui suivra pour fêter les 20 ans de l'ASPA. Il profite de remercier Nicolas Mulot de nous accueillir au Woodland. Puis il présente les invités :

- Philippe Fardel, responsable de la sécurité des pistes hivernales d'Anzère ;
- Sébastien Travelletti Président des Remontées mécaniques ;
- Stephanie Dijkman Directrice de l'Office du Tourisme ;
- Jean-Michel Bonvin Président de la Commune d'Arbaz ;
- Christian Savioz Conseiller communal d'Ayent et Administrateur de Anzère Tourisme SA.

DG demande si l'ordre du jour est accepté tel quel

Accepté

#### 1. Bienvenue, nomination des scrutateurs et déroulement de la séance

Deux scrutateurs sont nommés :

- Mme Corinne de Puckler
- M. Jacques Macabrey

#### 2. PV AG du 27 décembre 2024

DG le met en discussion. La parole n'étant pas demandée, il est soumis au vote et Remerciements à son auteur !

Accepté (1 abstention)

#### 3. Rapport du Président

DG remercie le Comité et son implication durant cette année écoulée. Il rappelle que ce comité a débuté lors de l'AG du 29 décembre 2021 en présence de 30 personnes (période de COVID). Avec une association en perte de vitesse (environ 120 membres), le Comité s'était fixé comme objectif 300 membres et c'est presque atteint ! Ce fut un travail avec une équipe où régnait l'amitié. Le seul point négatif est que nous n'ayons pas pu empêcher le relèvement de la taxe de séjour forfaitaire qui a passé de CHF 3.50 à CHF 5.50 avec une calculation différente pour le nombre d'UPM.

Il remercie ensuite le Comité pour son engagement, suivi des applaudissements de l'Assemblée.

Pour le futur comité, il voit 2 challenges :

- Le futur du Pass Anzère Liberté avec un budget amputé de CHF 100'000 sur un budget avoisinant le CHF 2'000'000.-. Vu notre présence au comité de pilotage de ATSA, il va falloir travailler ce thème dès le début 2026.
- L'ASPA devra lutter pour éviter tout nouvel impôt cantonal du Valais consécutif à la suppression de la valeur locative. Vous pouvez consulter des débats sur la chaîne TV Canal 9.

Merci à tous et à toutes de m'avoir fait confiance au cours de ces années : c'était une expérience nouvelle pour moi qui m'a enrichi.

## Assemblée générale du 29 décembre 2025 Procès-verbal

Lieu : Restaurant Woodland – Ayent

### 4. Finances

- a. Raël Hofmann remarque qu'il y a eu plus de rentrées de cotisations (CHF 11'000.-) que prévu.
- Le montant attribué à l'Assemblée générale est plus élevé que le budget, puisque nous avons passé d'un service traiteur à un restaurant ;
  - Les cotisations aux associations faitières ARSS et FVSR2 sont plus élevées puisque nous comptons plus de membres ;
  - Les charges pour la carte privilège ont été inférieures aux prévisions.

Comme l'Assemblée a pu prendre connaissance du rapport des vérificateurs et après ses explications, Raël Hofmann passe au vote et les comptes sont acceptés (1 abstention)

- b. Le bilan est commenté par Raël Hofmann, notamment les CHF 1.- pour les actions de CHF 10'000.- à ATSA.
- c. Raël Hofmann présente le budget 2026. Une observation faite par les vérificateurs nécessitera un nouveau poste dans le plan comptable de l'ASPA : « stock ».  
Raël tient à remercier les conjoints des membres du Comité (Yvette, Françoise, André) d'avoir accueilli bénévolement les séances de comité.  
Au niveau du budget, il observe que l'AG de ce soir, plus festive, a nécessité une augmentation pour pouvoir fêter les 20 ans de l'ASPA. Il le passe ensuite au vote. Il est : Accepté (unanimité)  
Raël profite encore de remercier les vérificateurs. Il quitte le Comité.

### 5. Décharge au Comité

Daniel Gallay reprend le micro et demande à l'assemblée la décharge au Comité : Accepté (1 abstention)

### 6. Elections

- a. Comité : Gabriel Roch, Vice-Président, prend la parole. Il annonce que le comité sortant a déjà recruté :
- Sylvain Bonjour en début d'année, travaillant dans le social (transport Handicap), propriétaire d'un appartement à Anzère depuis 2023, il y est en résidence principale (R1). Il reprendra le dicastère de Raël Hofmann ;
  - Myriam Romano travaille à son compte dans le consulting. Elle possède un chalet depuis 2011. Elle est R2 ;
  - Caroline Schlienger avait travaillé avec Myriam Romano à la révision des statuts. C'est tout naturellement que le Comité lui a demandé si elle était intéressée. Elle travaille au CHUV, a un chalet depuis 2022 (R2). Son mari est actuellement vérificateur des comptes. Elle reprendrait le dicastère de Isma Hofmann (partenaires) ;
  - Monika Gehner a répondu à une demande mail du 14 août. Elle était disposée à nous aider dans le domaine des communications qui est aussi son travail. Elle est propriétaire d'un chalet depuis 2013 et reprendrait le poste de Isabelle Jaunin (WEB et communications) ;
  - Gabriel Roch reste à son poste de secrétaire et Vice-Président ;

Gabriel Roch, conformément aux statuts, demande l'aval de l'Assemblée à ce nouveau Comité : Accepté (unanimité)

- b. Présidence : Gabriel Roch annonce que ce futur Comité a déjà pris les devants et a choisi de porter Myriam Romano à la Présidence : Accepté (unanimité)

Myriam Romano prend alors la parole et remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui octroie. Elle fera son possible pour défendre les intérêts de l'Association.

- c. Vérificateurs des comptes : Gabriel Roch annonce que M. Werner Fahrni est démissionnaire, il l'avait déjà annoncé l'an dernier. M. Yves Schlienger doit renoncer en vertu de l'article 9 des statuts, sa femme Caroline entrant au Comité. Il demande donc 2 membres et 1 suppléant :
- M. Cédric Korda ;
  - Mme Sophia Revol ;
  - Corinne de Puckler (suppléante) ;
- Acceptent

L'Assemblée avale ces candidatures à l'applaudimètre.

### 7. Informations du Comité

- a. Carte partenaires : Isabelle Jaunin rappelle qu'il faut absolument utiliser cette carte. Les commerçants déplorent le peu d'utilisation et apprécient quand un membre de l'ASPA la présente. Isma\_Hofmann

**Assemblée générale du 29 décembre 2025**  
**Procès-verbal**

**Lieu : Restaurant Woodland – Ayent**

annonce que 21 partenaires acceptent d'offrir des remises aux membres de l'ASPA. Cette liste se trouve sur notre site. Il faut la consulter car les offres saisonnières peuvent changer.

- b. Carte privilège : Isabelle Jaunin annonce que la nouvelle carte sera digitalisée pour diminuer les coûts et la rendre plus pratique. Après le paiement de votre cotisation annuelle, vous la recevrez par mail et libre à vous de la laisser sur le téléphone ou l'imprimer !



Le 16 février, le Comité a organisé un événement « raclette sur piste ». Ce fut un fiasco avec très peu de gens. Afin de pallier ce manque de communication, le Comité a décidé de créer un groupe WhatsApp que vous pouvez rejoindre. Seul, le Comité peut y communiquer. Il l'utilise de façon sporadique, pour communiquer l'indispensable. C'est uniquement pour être très réactif. Inscrivez-vous donc !

L'ASPA a été présent à Anzère Fantastique.

- c. Projets d'activités : La prochaine manifestation prévue par le nouveau Comité sera une visite de la centrale de Chauffage à distance de CBA le samedi 21 février 2026. En mai, il devrait y avoir une visite du centre WSL dans la Vallée de la Sionne. Des précisions suivront....

8. Date de la prochaine séance

Le nouveau Comité a d'ores et déjà fixé la date de la prochaine séance au lundi 28 décembre 2026 à 17h00. Daniel Gallay rappelle encore qu'il ne faut pas être gêné d'utiliser sa carte de privilège : c'est un lien indispensable avec nos partenaires.

Il rappelle aussi notre adresse : ASPA – Batterie du Village 313 – 1972 Anzère

La séance statutaire est levée à 17h50

Pour le PV :

Anzère, le 31 décembre 2025

G. Roch

**Partie 2a**

**Philippe Fardel**

Gabriel Roch introduit M. Philippe Fardel, responsable de la sécurité hivernale du domaine d'Anzère. D'entente avec lui, sa présentation vous est adressée.

En conclusion, Gabriel Roch rappelle la difficulté de sa tâche, le nombre de paramètres importants à gérer et les implications d'une mauvaise décision peuvent être graves.

Pour le PV :

Anzère, le 31 décembre 2025

G. Roch

## **Partie 2b**

### **Sébastien Travelletti – Président de TéléAnzère**

Il rappelle le plaisir qu'il a eu d'inaugurer le Malo Express, nouvelle télécabine de 10 places reliant Les Grillèsses au Bâté le 22 décembre 2026. Ce ne fut pas aisé, l'ultime autorisation ne parvenant que quelques jours avant cette inauguration. Pour la partie inférieure qui reliera Pralan aux Grillèsses, ce n'est pas simple, il y a des problèmes de plan de zones à régler, sans compter les oppositions des écologistes, mais nous gardons toujours l'objectif raisonnable d'ouvrir au printemps 2028.

Notre but est aussi de rénover l'installation reliant Les Rousses au Bâté. Cela nous permettra de nous rendre de la station jusqu'aux Rousses, sans prendre le car postal. Depuis Les Rousses, un projet de train électrique relierait les Rousses au Lac Tseuzier. Le but recherché est un développement de la station 4-saisons. Cette installation devrait voir le jour en 2035. L'installation du Pas de Maimbré fonctionnerait également tout l'été.

Un autre projet qui nous tient à cœur et qu'on a réussi à maintenir en vie est celui reliant Les Rousses à Cry d'Err. Ce projet est toujours dans les objectifs cantonaux, inscrit dans l'aménagement du territoire du Valais et à ce titre peut encore être travaillé. Même si Montana n'est pas dans le Magic Pass, on trouvera sans doute un terrain d'entente.

Au niveau des conditions de neige, nous avons une situation similaire à celle de 2016-2017. La fréquentation est bonne bien que plus faible que les années précédentes.

### **Stephanie Dijkman – Directrice de l'Office du Tourisme**

Elle remercie tout le Comité sortant avec qui elle a toujours eu des contacts positifs et souhaite plein succès au nouveau Comité.

Son exposé présente la répartition des ressources de l'ATSA (hors marketing et communication qui ont une autre source de revenus) de près de CHF 2'300'000.- dont 90 % proviennent des taxes de séjour forfaitaires et les charges qui sont à 38 % pour les charges salariales et 23 % pour la carte avantage (Pass Anzère Liberté).

L'OT emploie 8.6 équivalents plein-temps pour une ouverture de 355 jours / an (diminution de 10 jours par rapport à 2024). La fréquentation de la station est à 65 % suisse et 35 % étrangère.

Pour ce qui est de Anzère 2040, nous avons beaucoup de projets sur l'ensemble du territoire :

- Travail avec le Musée des Bisses pour aménager les extérieurs du Musée ;
- Travail sur l'espace Wildhorn dont nous avons la volonté de débloquent la situation se débloquent ;
- Travail sur le développement des bornes de recharge (village et CBA). CBA a déjà aménagé 6 bornes de recharge dont 2 rapides ;
- Remise en état du chemin du jardin botanique du Pas de Maimbré au début de l'été 2026
- Travail sur des aménagements du Grand Bisse d'Ayent (panneaux didactiques comme sur le Bisse de Sion).
- Travail sur l'activité du tubing (Pas de Maimbré)
- Nomination d'un Comité de pilotage en été 2026
- Le travail sur aménagement 4-saisons est globalement bien lancé, mais lié au Plan d'aménagement communal

Beaucoup de ces travaux sont liés à l'approbation du nouveau plan de zone, attendu impatientement, mais qui fait l'objet de multiples aller-retour commune-canton.

Christian Constantin a investi CHF 40 M pour lancer la construction SwissPeak (le nom pourrait changer). Les travaux devraient débuter en avril 2026, faute de quoi, les plans pourraient faire l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête.

Les travaux de la place du Village commenceront le 23 mars par la modification du chemin d'accès Est. Suivra la réfection de la partie passerelle d'Ouest en Est jusqu'au milieu en 2026, tout en étanchéifiant les garages. La suite (la partie en herbe actuellement) se fera en 2027. Le thème central de l'aménagement est l'eau et nos Bisses. En 2028, il n'y aura plus de patinoire sur l'emplacement actuel car le bâtiment AV15 doit rester accessible pour les pompiers (avec camion). Nous cherchons une solution pour la déplacer. L'aire de jeu sera renouvelée au mois de juin pour un budget de CHF 200'000.-. Pendant les travaux de la Place du Village, l'OT devra sans doute trouver un autre emplacement pour son point d'accueil et la Poste (ASW ou ancienne BCVs). Nous espérons que le développement de notre place encouragera l'arrivée de nouveaux commerces. Une vente de pavés de l'ancienne place est prévue pour combler le budget de la Fondation AV0. Avis aux amateurs !

Les travaux de rénovation des Masques reprendront au printemps...

Le Tour des Alpes va se recentrer sur la Place de TéléAnzère.

Pour combler l'indisponibilité de la Place du Village cet été, une grande tente sera probablement montée sur la place de la Chapelle pour les manifestations d'Anzère.

**Assemblée générale du 29 décembre 2025**  
**Procès-verbal**

**Lieu : Restaurant Woodland – Ayent**

**Jean-Michel Bonvin – Président de la Commune d'Arbaz**

Vu les prévisions météorologiques, je vous assure qu'il n'y aura pas de neige ces prochains temps. Alors profitez de faire de belles balades, il y en a tout plein et il n'y a pas de dangers d'avalanches.

**Christian Savioz – Conseiller Communal d'Ayent et Administrateur d'ATSA**

Il excuse M. Mathieu Aymon.

Il rappelle que nous, R2, faisons partie du territoire communal, au même titre que les indigènes et les touristes, et on se doit de vous approcher. Nos 2 communes ont besoin d'infrastructures, mais nous ne pouvons pas tout payer. On doit chercher d'autres méthodes de travail.

Merci d'être toujours là et, à l'instar de Stephanie, vous pouvez toujours m'appeler. Je souhaite bon vent au nouveau Comité.

Merci à la Commune d'Ayent qui a offert le verre de l'amitié.

Anzère, le 31 décembre 2025



**Pour le procès-verbal : G. Roch**